



MAIRIE DE MOULEYDIER
Rue du Docteur Daude Lagrave
24520

Tél. 05.53.22.22.00

Fax 05.53.22.22.05

Email : mairie.mouleydier@orange.fr

Sommaire :

- * L'Éditorial du Maire
- * Urbanisme - La CAB
- * Syndicat du canal de Lalinde
- * Assainissement collectif
- * Stationnement - Commissions
- * Inscriptions école - SCOT
- * Emplois des jeunes - Espace jeux
- * Fleurissement - Budget
- * Ecole de Mouleydier - Personnel communal - Amicale Laïque
- * Associations - Sites internet
- * Recensement - Nouveau à Mouleydier - Numéros utiles
- * Etat civil - Pharmacies de garde
- * Travaux 1er semestre - Ecole de VTT - Bibliothèque - Fête locale
- * Collecte ordures ménagères
- * Pour mieux vivre ensemble...
- * Prévention des incendies
- * Ouverture mairie - Offre emploi
- * Colère et indignation - Enlèvement encombrants - Plantation de l'arbre du Mai - Canicule - Recensement - Remerciements - Manifestations des associations

Comité de rédaction :

- * Jean-Michel BOURNAZEL
- * Pascal COFFIN
- * Michel DELFIEUX
- * Claudine DREUX-STUDD
- * Carmen GILBERT
- * Bernard PETIT
- * Monique PEYRICAL
- * Robert SAMARUT
- * Amélie SENGPHADITCHANH

Responsable de publication :

- * Jean-Michel BOURNAZEL

Bulletin Municipal n° 26

Juillet 2014

L'Éditorial du Maire

En ce début d'année 2014, vous venez d'élire ceux qui auront la lourde responsabilité de la gestion de notre commune.

C'est une large majorité de la population qui s'est déplacée et qui a fait confiance à notre liste d'union constituée à parité d'hommes et de femmes motivés pour bien vivre ensemble à Mouleydier-Tuilières.

Soyez-en tous remerciés.

De la motivation il en faut car aujourd'hui le monde évolue très vite avec internet et les nouveaux moyens de communication.

Les règles de vie locales, françaises, européennes voire mondiales, nous protègent mais sont aussi souvent des contraintes difficiles à appliquer.

Les budgets sont difficiles à équilibrer car les dépenses sont de plus en plus importantes et les recettes longues à percevoir.

Heureusement, nous avons à Mouleydier un personnel administratif compétent et professionnel très attentif pour monter et suivre les différents dossiers avec sérieux.

On peut compter sur des services techniques travailleurs, sur des enseignants et des intervenants à l'école compétents pour bien préparer l'avenir de nos enfants.

La majorité de nos administrés n'attend pas tout de la société et fait tout pour avancer malgré des vents pas toujours favorables.

Nous avons surtout un cadre de vie naturel, paisible entre rivière et forêt, que nous allons nous appliquer à améliorer.

Notre projet est de prendre soin de ce patrimoine, de ces aménagements et réalisations, confiés par ceux qui nous ont précédés et que je tiens à remercier bien vivement.

Avec la communauté d'agglomération bergeracoise, nous pouvons compter sur un appui solide.

Nous sommes tous à votre écoute, la mairie est ouverte à tout le monde pour vous recevoir, vous conseiller et vous aider dans la mesure de nos possibilités, mais toujours avec le souci de faire le maximum.

La nouvelle équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et une bonne lecture de ce bulletin d'information semestriel.

Le Maire

Jean-Michel BOURNAZEL

Urbanisme

Depuis quelques mois c'est notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui sert de référence. Les dossiers déposés en mairie sont instruits à la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, par un service très compétent, spécialisé en urbanisme.

Il arrive parfois que certaines demandes soient refusées car elles ne correspondent pas aux règlements en place dans les différentes zones du territoire. Ces zones ont été définies et matérialisées en fonction des lois, règlements et obligations actuellement en vigueur.

Une enquête publique a eu lieu permettant à chacun de s'exprimer, le seul recours aujourd'hui est une modification de ce plan d'urbanisme, mais cette solution doit être très motivée et soumise à une nouvelle étude.

Un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Inter-communal) est en préparation à la CAB, il sera peut-être dans quelques mois la solution à certains problèmes, mais là aussi il faut être très attentif à sa mise en place.

La CAB

Vos représentants à la Communauté d'Agglomération Bergeracoise sont Claudine DREUX-STUDD et Jean-Michel BOURNAZEL. Pascal COFFIN est suppléant.

La composition du bureau communautaire, les responsables, les compétences, vous seront communiqués par une information CAB. Sachez seulement que le Président reste Dominique ROUSSEAU et que Jean-Michel BOURNAZEL, Maire de MOULEYDIER, est aussi resté vice-président en charge du tourisme. Les compétences n'ont pratiquement pas changé.

Le siège reste Domaine de la Tour, « La Tour Est », BERGERAC 24112.

Tél. : 05.53.23.43.95 - Fax : 05.53.23.27.41. info@la-cab.com.



Syndicat du canal de LALINDE

Les délégués sont Jean-Michel BOURNAZEL (vice-président) et Pascal COFFIN, Frédéric GONTIER reste Président.

Les travaux prévus vont se poursuivre, un permis de construire a été déposé, il reste maintenant à confirmer les financements prévus pour refaire une ou plusieurs portes d'écluses.



Assainissement collectif

Lorsqu'on parle finances, la partie la plus compliquée aujourd'hui concerne le budget annexe d'assainissement collectif.

D'abord de nombreux travaux sont en cours.

Pour la station d'épuration, les plantations sont terminées, les roseaux poussent bien partout.

Les nuisances visuelles et sonores qui auraient pu exister ont été prises en compte et gérées.

Le compresseur bruyant a été changé et il a été fait un gros effort de près de 8.000 € de plantations écran sur le merlon face au lotissement.

Le réseau de SAINT CAPRAISE est raccordé et la station va maintenant fonctionner avec un régime adapté à ses capacités.

Notre réseau est long et vieillissant et occasionne de temps en temps des pannes et des débordements. Nous avons donc prévu depuis l'année dernière une étude pour rechercher des solutions.

Toutes celles proposées par les différents cabinets d'études doivent être étudiées car elles représentent des travaux d'un montant important et doivent donc être pérennes.

Nous ne pouvons pas nous engager sans connaître toutes les possibilités et surtout les coûts de ces interventions.

Des conventions mises en place avec SAINT CAPRAISE et SAINT SAUVEUR permettent de partager les frais de fonctionnement, mais aussi d'investissement.

L'assainissement est l'affaire de tous, vous aussi, vous participez à des économies de fonctionnement en ne dirigeant pas les eaux pluviales vers l'assainissement.

Ne jetez pas tout ce qui peut boucher les canalisations (couches, plastiques, petits objets...) et économisez l'eau.

Stationnement

Pour le confort de tous, nous rappelons que les stationnements du parking de la place du 21 juin sont disponibles à tous et ne doivent pas servir à déposer ou stationner un véhicule pendant une longue période.

De même, les voitures ne doivent gêner ni les piétons ni la circulation et ne pas occuper les stationnements illégaux (ex. : zébras)



Commissions - Titulaires et suppléants

* Finances - Economie - Budget

Michel DELFIEUX, Bernard PETIT, François D'HALLUIN, Carmen GILBERT et Solange MISSEGUE.

* Travaux - Service techniques - Employés - Petits travaux

Michel DELFIEUX, Jean-Paul GAGNOU, Robert SAMARUT, Pascal COFFIN et François D'HALLUIN.

* Ecoles - Jeunes et espaces jeunes

Jean-Michel BOURNAZEL, Monique PEYRICAL, Amélie SENGPHADITCHANH.

* Affaires administratives - Protocole - Cérémonies

Jean-Michel BOURNAZEL, Roseline HELLE.

* Loisirs - Culture - Associations

Pascal COFFIN, Bernard PETIT, Frédéric VIDAL, Amélie SENGPHADITCHANH, Robert SAMARUT, Carmen GILBERT, Nathalie AUDOUIN.

* Patrimoine - Bâtiments communaux

Pascal COFFIN, Solange MISSEGUE, François D'HALLUIN, Bernard PETIT, Michel DELFIEUX, Roseline HELLE et Frédéric VIDAL.

* Action sociale

Claudine DREUX-STUDD, Roseline HELLE, Nathalie AUDOUIN et Frédéric VIDAL.

* Qualité de vie - Propreté - Fleurissement

Claudine DREUX-STUDD, Pascal COFFIN, Nathalie AUDOUIN, Solange MISSEGUE et Monique PEYRICAL.

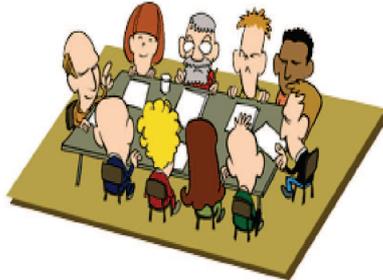
* Communication

Jean-Michel BOURNAZEL, Michel DELFIEUX, Claudine DREUX-STUDD, Pascal COFFIN, Carmen GILBERT, Bernard PETIT, Monique

PEYRICAL, Robert SAMARUT et Amélie SENGPHADITCHANH.

* Responsable de la salle des fêtes

Frédéric VIDAL.



Délégations auprès des syndicats et organismes divers

* Communauté d'Agglomération Bergeracoise :

Titulaires : Jean-Michel BOURNAZEL et Claudine DREUX-STUDD.

Suppléant en cas de force majeure : Pascal COFFIN.

* Syndicat Intercommunal du Canal de LALINDE :

Titulaires : Jean-Michel BOURNAZEL et Pascal COFFIN.

* Syndicat Intercommunal d'Aide Sociale BERGERAC II :

Titulaires : Claudine DREUX-STUDD et Carmen GILBERT.

Suppléants : Roseline HELLE et Jean-Michel BOURNAZEL.

* Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable :

Titulaires : Jean-Paul GAGNOU et Claudine DREUX-STUDD.

Suppléants : Robert SAMARUT et Pascal COFFIN.

* Syndicat Départemental d'Energie Dordogne :

Titulaires : Jean-Paul GAGNOU et Robert SAMARUT.

Suppléants : Jean-Michel BOURNAZEL et Pascal COFFIN.

* Pays du Bergeracois :

Titulaires : Pascal COFFIN, Carmen GILBERT et Frédéric VIDAL.

Suppléant : François D'HALLUIN.

* Conservatoire de la Rivière Dordogne :

Jean-Michel BOURNAZEL et Roseline HELLE.

* Conseil d'Ecole :

Jean-Michel BOURNAZEL, Amélie SENGPHADITCHANH et Monique PEYRICAL.

* Commission d'appel d'offres :

Titulaires : Jean-Michel BOURNAZEL, Michel DELFIEUX, Jean-Paul GAGNOU et Monique PEYRICAL.

Suppléants : Roseline HELLE, Robert SAMARUT et Bernard PETIT.

* Correspondant défense :

Jean-Michel BOURNAZEL.

* Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :

Michel DELFIEUX.

* Conseil Intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance :

Jean-Michel BOURNAZEL, Frédéric VIDAL et Roseline HELLE.

* SMBGD :

Jean-Paul GAGNOU et Carmen GILBERT.

* Attribution logements :

Roseline HELLE.

* SYCOTEB :

Jean-Michel BOURNAZEL et Claudine DREUX-STUDD.

* Cimetière :

Roseline HELLE et Frédéric VIDAL.

Inscriptions école

Pensez à inscrire, préalablement à la rentrée du mois de Septembre, les enfants qui resteront en garderie et à la cantine.

SCOT

Scot : enquête publique avec permanence à la mairie le samedi 14/6/2014 de 9h00 à 12h00 et le mardi 8 juillet de 9h00 à 12h00.

Emplois pour les jeunes

Pour la troisième année consécutive, la municipalité va proposer aux jeunes âgés de 16 ans, au 1er juillet, à 18 ans au 1er septembre, domiciliés à Mouleydier, un contrat de travail de 20 heures pendant les vacances d'été (semaines 30 et 35). Ces jeunes, encadrés par le personnel municipal, effectueront divers travaux dans l'intérêt de tous. Nous espérons que cette opération rencontrera le même succès que les années précédentes. Tous les renseignements sont disponibles à la mairie.

Espace jeux

A la plaine des jeux de la Gravière, un espace jeux est mis gratuitement à disposition des jeunes enfants.

Ces installations sont aux normes en vigueur concernant l'hygiène (traitement des bois) et sécurité. L'an dernier, les nombreux visiteurs ont su prendre soin de cet endroit ombragé, sécurisé et adapté aux enfants.

Cette année il faut qu'il en soit de même et nous poursuivrons ces aménagements par d'autres jeux. Laissez cet endroit propre et accueillant et pensez à nous signaler tout dysfonctionnement.

Pour rappel : les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents ou adultes responsables.

Fleurissement

Nous profitons de l'arrivée du beau temps pour fleurir notre village en mettant en valeur les différents points stratégiques de la commune (entrées du village, rue principale, mairie, places, etc..) afin de le rendre plus attractif et agréable à vivre.

Un travail d'embellissement a été réalisé sur la place du monument aux morts par les employés municipaux.



Budget

La clôture de l'exercice comptable 2013 de votre commune fait apparaître un excédent reportable de 249.775 euros pour le budget principal. Comme annoncé par le gouvernement, l'état a diminué le montant de l'aide qu'il reverse aux collectivités locales et à notre commune. Malgré cette diminution de recettes, vos élus ont décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux.

Le budget de fonctionnement prévisionnel 2014 s'équilibre à la somme de 1.142.725 euros.

Le budget investissement 2014 s'équilibre à la somme de 272.352 euros.

20.000 euros serviront à financer l'achat de divers matériels ; nettoyeur haute pression, débroussailluse et élagueuse, ensemble de tables et chaises pour la salle du centre d'hébergement, nouveaux jeux pour l'espace jeunes de la Gravière, et le remplacement du matériel informatique vieillissant de la commune.

27.000 euros serviront à financer divers travaux en régie, notamment des travaux de rénovation des salles municipales, le changement des clôtures de l'école, la fin de l'aménagement des terrasses de la place.

4.000 euros seront destinés au doublement des capacités d'accueil du columbarium au cimetière. Le budget investissement de la section assainissement s'équilibre à la somme de 704.060 euros destinée à financer des travaux d'amélioration du réseau, la rénovation et la création de postes de refoulement.

Ecole de Mouleydier

L'école de Mouleydier compte 96 élèves inscrits à ce jour, répartis en 4 classes de la maternelle au cours élémentaire 1^{ère} année. L'équipe enseignante se compose de :

- ✦ Mme LOUBEAU Corinne
- ✦ M. NECZYFOR Marian
- ✦ Mme TRUXLER Jennifer
- ✦ Mme LEON Françoise

Cette année les élèves ont effectué plusieurs sorties dont la municipalité a pris en charge le transport :

- ✦ Sortie cinéma à Noël
- ✦ Festival de littérature « Les drôles de lecteurs » à Monbazillac le 16 mai
- ✦ Spectacle de la Vallée de l'Isle à Saint-Astier

✦ 10 séances d'activité piscine à la piscine municipale de Bergerac pour les GS, CP et CE1.

De plus les élèves de GS, CP et CE1 ont participé, le 16 juin, à une journée « nature découverte du milieu aquatique » avec une sortie de pêche à l'étang de la Resta, encadrée par la Fédération de Pêche et la Société de Pêche de Mouleydier (AAPPMA).

L'aide aux élèves dans les classes et l'entretien des locaux de l'école sont assurés par le personnel municipal qui se compose de :

✦ Mme ECLANCHER Dominique (aide en maternelle et responsable garderie scolaire)

✦ Mme VIDAL Isabelle (aide en maternelle en classe et à la cantine le matin, surveillance des enfants qui prennent le bus à partir de 8h30 et ménage)

✦ Mme DOMINIQUE Léa (ménage mairie et école ainsi que aide à la cantine)

✦ Mme POPOTTE Sonia (polyvalente assure les remplacements).

Ces employées animent aussi les ateliers périscolaires des lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30 soit 45 minutes.

De nouveaux intervenants sont venus compléter l'équipe pour organiser ce nouveau temps scolaire auprès des enfants :

- ✦ Mme RODRIGUEZ Laure
- ✦ Mme MONTBAZET Dounyo
- ✦ Un intervenant sportif du Conseil Général.

Ne pas oublier Madame Sandrine CHAPELLE qui s'occupe de la restauration scolaire.

Merci aussi à Mesdames Nicole PETIT et Monique PEYRICAL pour leur aide bénévole.

Personnel Communal

Personnel technique :

Monsieur Francis DELORD
Monsieur Christian GAUVILLE
Monsieur Frédéric TONDEUR
Monsieur Christian VIDOT

Personnel administratif :

Madame Nathalie LINDMANN
Madame Isabelle LEVEQUE

Personnel scolaire :

Madame Dominique ECLANCHER
Madame Isabelle VIDAL
Madame Léa DOMINIQUE (CAE-CUI)
Madame Sandrine CHAPELLE

L'Amicale Laique

Tout au long de l'année, avec son équipe dévouée de parents d'élèves bénévoles, sous la présidence de Madame Aurélie TOURNIER, l'association Amicale Laique a organisé des animations au profit des enfants des écoles de Mouleydier/Saint Germain et Mons pour aider au financement d'activités périscolaires, à savoir pour cette année scolaire 2013/2014 :

- ✦ la fête de Noël
- ✦ une bourse aux jouets
- ✦ un quine
- ✦ le carnaval et le repas
- ✦ la chasse aux œufs
- ✦ la vente de fleurs

- ✦ une tombola
- ✦ la fête de fin d'année avec repas.

Associations

Les associations : qui sont-elles ? Que nous apportent-elles ?

Souvent évoquées, rarement critiquées, les associations sont le ciment nécessaire qui consolide l'esprit d'équipe aux initiatives les plus audacieuses. Quel que soit leur secteur de prédilection (loisirs, sport, culture...), elles tissent un lien indéfectible entre une jeunesse intrépide et les « sages » de la commune souvent mobilisés pour toutes sortes d'animations.

Les associations sont devenues des acteurs incontournables de l'engagement citoyen et participent au développement local et à l'animation de notre ville.

Cette vie nouvelle qui naît de l'homme sans cesse assoiffé d'aventure et d'épanouissement individuel ou collectif est fragile et il est utile de la protéger. C'est pourquoi, la mairie de Mouleydier aide et accompagne les associations au quotidien afin de mettre au cœur de notre ville la notion de « **Bien vivre ensemble** ».



Sites internet

Pour vous permettre de retrouver vos manifestations sur la « Toile », deux adresses de référence :
<http://www.sortie24.fr> (25 000 visiteurs en avril 2014).
journal@pays-de-bergerac.com (60 000 visiteurs/mois).



Nouveau à Mouleydier

Le site internet
non officiel de Mouleydier

<http://www.mouleydier.sitew.fr/>

ou taper dans GOOGLE
village mouleydier perigord

Vous y trouverez :

- une rubrique "flash infos" ;
- des informations municipales ;
- l'offre commerciale, artisanale et de services ;
- l'offre médicale et paramédicale ;
- l'offre associative avec possibilité pour les associations de signaler leurs manifestations ;
- des numéros de téléphone utiles, des liens vers des sites internet intéressants, la carte des circuits de randonnée, etc.

Recensement jeunes

A tous les jeunes âgés de 16 ans, n'oubliez pas de vous inscrire en Mairie pour participer à la journée civique et pouvoir vous inscrire par la suite aux examens.

Nouveau à Mouleydier

Céline coiff : coiffure à domicile pour elle et lui.

Pour prendre un rendez-vous appelez le **06.78.25.11.00**.

Numéros utiles

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Centre antipoison :

05.56.94.40.80

Compagnie Générale des Eaux :

0.811.902.903

ERDF urgences dépannage électricité :

09.726.750.24

GRDF urgences sécurité gaz :

0.800.47.33.33

Etat civil

Naissances :

* Louise Margot LACLERGERIE née le 2 janvier 2014 à TALENCE
* Louhane Carole Colette MERLOS LANNET née le 15 février 2014 à PERIGUEUX
* Theia Elena Joëlle GUEBLE CIOBANU née le 19 mars 2014 à TALENCE
* Sola Marie Cora DONVAL née le 4 avril 2014 à BERGERAC
* Lilou PROVOST née le 14 avril 2014 à BERGERAC

Mariages :

* Gaëlle Françoise PERGON et Loïck Dominique LEMAITRE le 31 mai 2014

Décès :

* Jan Joseph D'HOEST décédé le 9 janvier 2014 à MUSSIDAN
* Fernande Georgette Ginette JANIS décédée le 12 avril 2014 à BERGERAC

Pharmacies de garde

JUILLET

Du 4 au 11 : PROVOST (Creysse)
Du 11 au 18 : DAVID (Beaumont)
Du 18 au 25 : HEYNARD (Lalinde)
Du 25 au 01/08 : GRENIER (Mouleydier)

AOÛT

Du 01 au 8 : REVOL (Couze)
Du 8 au 15 : Pharmacie de la Halle (Lalinde)
Du 15 au 22 : PROVOST (Creysse)
Du 22 au 29 : DAVID (Beaumont)
Du 29 au 5/09 : HEYNARD (Lalinde)

SEPTEMBRE

Du 5 au 12 : GRENIER (Mouleydier)
Du 12 au 19 : REVOL (Couze)
Du 19 au 26 : Pharmacie de la Halle (Lalinde)
Du 26 au 3/10 : PROVOST (Creysse)

OCTOBRE

Du 3 au 10 : DAVID (Beaumont)
Du 10 au 17 : HEYNARD (Lalinde)
Du 17 au 24 : GRENIER (Mouleydier)
Du 24 au 31 : REVOL (Couze)

NOVEMBRE

Du 31/10 au 7 : Pharmacie de la Halle (Lalinde)
Du 7 au 14 : PROVOST (Creysse)
Du 14 au 21 : DAVID (Beaumont)
Du 21 au 28 : HEYNARD (Lalinde)
Du 28 au 05/12 : GRENIER (Mouleydier)

DECEMBRE

Du 5 au 12 : REVOL (Couze)
Du 12 au 19 : Pharmacie de la Halle (Lalinde)
Du 19 au 26 : PROVOST (Creysse)
Du 26 au 01/01/2015 : DAVID (Beaumont)



Travaux 1er semestre

Par la commune :

Travaux d'entretien à l'école
Travaux de tonte, fauchage et taille
Peintures au sol devant la poste
Réfection du mur et création d'un massif derrière le monument aux morts - Fleurissement
Entretien général des bâtiments et espaces publics

Par la CAB (Communauté d'Agglomération Bergeracoise)

Fauchage
Curage des fossés
Entretien du réseau pluvial

Par le Conseil Général

Réfection de la route entre le rond-point et l'entrée de Tuilières et de la pharmacie à la rue Miss Holder.

Ecole de VTT

Vous aimez le vélo, la nature ? Nouveau, une école de VTT (Vélo Tout Terrain) va bientôt ouvrir dans notre intercommunalité. Pour petits et grands, jeunes pousses et vieux chênes, débutants ou

confirmés, une équipe dynamique, un club expérimenté avec des champions de Dordogne, d'Aquitaine et de France, vous attend. Quatre entraîneurs FFC seront là pour vous faire découvrir ce sport qui est une passion et qui deviendra la vôtre.

Pour toute information, contacter **Monsieur Frank CUZUEL au 05.53.23.38.62.**

Bibliothèque

La bibliothèque est maintenant gérée par la CAB mais rien n'a changé pour les habitants de Mouleydier.

Ouverture le lundi après-midi de 15h00 à 18h00 et le jeudi matin de 9h00 à 12h00, salle de l'orangerie près de la mairie.

Vous serez toujours très bien reçus par nos hôtesse bénévoles, Mesdames LAPORTE et GOUYOU.

A noter toutefois que durant les mois de juillet et août la bibliothèque ne sera ouverte que les lundis après-midi de 15h00 à 18h00.

Fête du 11 juillet

Elle aura lieu le vendredi 11 juillet à partir de 19h00. Elle débutera par un apéritif offert par la municipalité.

Elle sera animée par CD Muzic (Association de Mouleydier), une chanteuse se produira à cette occasion.

Pour la restauration, deux possibilités s'offrent au public, amener son repas ou déguster une paella (7,50€) préparée par un traiteur.

Pour commander vos repas :

**Monsieur Jean Luc MASSON
06.21.30.12.97.**

L'amicale laïque tiendra un stand de gâteaux et la vente de vin sera assurée par les anciens du football.

Cette soirée se terminera par un embrasement des terrasses vers 23h00.

Comme tous les ans, nous espérons que ce moment de convivialité attirera beaucoup de monde.

Collecte ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes est la compétence exclusive de la CAB.

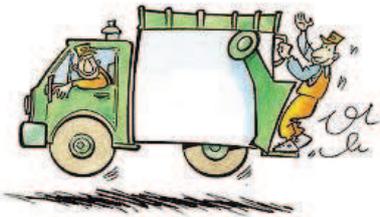
Pour toutes réclamations concernant la qualité de la prestation et l'entretien des conteneurs, prière de bien vouloir téléphoner ou écrire : responsables : Elisa BERLAND - Jean-Marc ARTIGE.

Adresse de la CAB :

Domaine de la Tour Est - CS 40012
24112 BERGERAC Cedex

N° de téléphone : 05.53.23.43.95

A noter un changement de prestataire sans modification des jours de collecte.



Pour mieux vivre ensemble à MOULEYDIER-TUILLIERES....

Notre liste s'est présentée à vous lors des dernières élections municipales sous la dénomination « *Bien vivre ensemble à Mouleydier-Tuilleries* ». Loin d'être un simple vœu pieu ou un simple nom de liste, nous aimerions pouvoir réellement bien vivre tous ensemble à Mouleydier. Votre municipalité fera tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir et améliorer la qualité de vie dans notre village. Mais nous n'y arriverons pas seuls, cela demande également des efforts de la part de tous mais bien moins importants que nous pourrions l'imaginer à priori.

Quelques exemples simples :

Respecter le voisinage : un simple bonjour peut rétablir le dialogue.
Respecter les heures pour les travaux bruyants de jardinage et de bricolage.

Ne sortir les poubelles que la veille du jour de ramassage ou ne pas les laisser à côté des containers.

"Les travaux de jardinage etc. ne peuvent être effectués que durant :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

-Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

- **Les Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**

Éviter la divagation de vos animaux qui laissent les traces de leur passage devant les portes du voisinage.

Faire taire les aboiements intempestifs de votre chien.

Respecter les dates pour faire des feux et s'assurer que la fumée n'envahisse pas tout le voisinage.

Participer à la propreté du village et à son embellissement.

Éviter de commettre des dégradations des installations publiques du village.

Nous ne sommes ni naïfs, ni candides mais nous sommes persuadés qu'avec notre travail et l'effort de la majorité de la population nous arriverons à des résultats tangibles même si certains réfractaires seront difficiles à convaincre.

Par un décret en date du 31 août 2006, des dispositions réglementaires relatives à l'atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par le bruit ont été introduites dans le code de la santé publique.

Vous trouverez ces dispositions dans l'article R. 1334-31 du code de la santé publique.

Concernant le volet des sanctions, l'article R. 1337-7 précise quant à lui que le fait d'être à l'origine d'un tel délit est passible d'une peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe (450 €).



Prévention des incendies

Les périodes pendant lesquelles toute incinération est interdite (écobuage, brûlage de déchets verts, etc.) courent du 15 février au 15 mai et du 15 juin au 15 octobre. En dehors de ces périodes, soit du **16 octobre au 14 février** et du **16 mai au 14 juin** il est possible de brûler.

Pas de réchauds, barbecues, etc dans les zones sensibles.

Respectez le nouvel arrêté préfectoral du 26 janvier 2012.

Pour plus de détails consultez le site portail des Services de l'Etat :

<http://www.dordogne.pref.gouv.fr>

Rubrique « Les actions de l'Etat - agriculture et forêt - forêt et bois ».

Ouverture mairie

La mairie sera fermée au public tous les samedis des mois de juillet et août. En cas d'urgence prendre rendez-vous avec le maire ou les adjoints.



Offre d'emploi



Le « Bon Coin » recherche un(e) apprenti(e) serveur(se) à partir du 1er juillet. Formation CAP à Bergerac à partir de septembre, en alternance.

Service du midi uniquement.

Se présenter sur place à Monsieur - Madame SEDINSKI ou appeler le : **06.15.02.12.20.**

Colère et indignation

Vos élus avaient décidé de faire un effort particulier, réparti sur la durée de leur mandat, pour améliorer l'embellissement de votre village. Nous avons décidé de commencer par le monument aux morts derrière la poste pour honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Après avoir décrépi le mur, posé de nouvelles bordures, nous avons implanté un massif fait de plantes de qualité : rosiers à grosses fleurs jaunes, lavandes et orangers du Mexique. D'autres massifs devaient suivre toujours avec de très belles plantes choisies avec soin.

Malheureusement des voleurs sans scrupules n'ont pas hésité à détruire tous nos efforts en volant la totalité de nos plantations et en saccageant ce lieu de mémoire.

Honte à eux !

Honte à ceux qui n'ont aucun respect pour nos glorieux morts, honte à ceux qui n'ont aucun respect pour votre commune et tous ses administrés.

Il est bien sûr évident que nous devons prendre en compte les agissements de ces ignobles voleurs pour nos futurs projets.



DERNIERE MINUTE : Les vols continuent...

Enlèvement encombrants

Ainsi que nous l'avons indiqué dans de précédents bulletins, les personnes souhaitant être débarrassées d'objets encombrants peuvent le demander à la mairie en téléphonant et moyennant une modique somme. Une collecte sera alors organisée en fonction du nombre d'objets à enlever.

Plantation de l'arbre du Mai

Vendredi 30 mai, environ 200 personnes ont répondu à l'invitation de la nouvelle municipalité pour la plantation de l'arbre du Mai.

Étaient présents, Madame la Députée, le Président de la CAB, des élus des communes avoisinantes, le Président du syndicat du canal et de nombreux administrés.

Le Maire Jean-Michel BOURNAZEL après avoir présenté le nouveau Conseil Municipal a invité le public à prendre l'apéritif.

En raison du mauvais temps, la plantation du *Lagestroemia* a été reportée à la semaine suivante.



Canicule

Comme pour le froid, en cas de canicule exceptionnelle, les préfets de département ont la responsabilité de mettre en œuvre le **Plan d'alerte et d'urgence** (PAU) prévu par l'article L. 116-3 du code de l'action sociale et des familles (CASF). En cas de canicule exceptionnelle, les préfets devront inviter les maires à leur faire connaître les renforts dont ils ont besoin.

Pensez à vous inscrire en mairie pour signaler votre dépendance.



Recensement

Au dernier recensement, la commune de Mouleydier-Tuilières comptait 1157 habitants.

Remerciements

Merci à tous ceux qui viennent nous aider à tenir les bureaux de vote les dimanches d'élections.

Chaque fois, c'est une trentaine de bénévoles qui doit être mobilisée. La plupart sont des élus, mais nous ne manquons jamais de volontaires, comme cet administré de Tuilières, toujours porteur du café et des gâteaux pour la journée.

Merci aussi aux organisateurs des repas de quartiers.

Cette année encore, trois gros rassemblements, dans un très bon esprit de partage et de convivialité ont animé Mouleydier-Tuilières.

Manifestations des associations deuxième semestre 2014

Manifestations du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014

6 Juillet : nettoyage des berges à partir de 10h par la société de pêche.

11 juillet : fête locale animée par CD MUZIK.

13 juillet : concours de pêche, société de pêche.

1^{er} week-end du mois de septembre : fête de la libération avec Galactic Burger (maintenue ou non suivant météo).

20 Septembre : Journée club de pétanque, club de pétanque (réservée aux adhérents).

28 Septembre : Rallye rivière Dordogne Mouleydier-Saint Capraise (conservatoire des Rives Dordogne).

Courant novembre : tournoi du judo club au Château du Roc.

12 décembre : assemblée Générale club de pétanque.

14 décembre : bourse aux jouets de l'amicale laïque.

Le club de pétanque se réunit deux fois par semaine les mardis et vendredis après-midis.

Le club bridge-détente tous les jeudis de 14h00 à 17h30 à la mairie de Mouleydier.